

**Affichage : le 31/07/2019**

<p style="text-align: center;"><b>Commission de Gestion des Compétitions</b> <b>Réunion du 30/07/19</b></p>
---

**Présidence** : M D Hary.

**Présents** : MM J-C Dagbert, F Petit, F Poret, G Flouret, J Wimez.

**Excusé** : M C Fournier.

En ce début de saison, la commission propose M Poret au poste de secrétaire. Cela sera proposé à l'approbation du prochain Comité Directeur.

La commission prend connaissance des courriers reçus depuis sa dernière réunion. Il apparaît que beaucoup de personnes, de clubs ne tiennent pas compte des RG et/ou des informations affichées sur notre site.

Exemple, au 8 juillet, il manquait encore quelques 35 bordereaux, cela entraîne une amende (40 euros) aux fautifs, mais à voir elle n'est pas dissuasive, mais surtout « bloque » la lourde charge de travail pour l'élaboration des groupes.... Il en est de même pour les renseignements manquants, très importants pour les horaires, alternances ou la non désignation du terrain/salle. Peut-être devrions-nous en faire de même et ne publier le PV de la réunion de ce 30 juillet que dans un mois ?

Sur les bordereaux il a été constaté à plusieurs reprises des engagements au mauvais niveau sans aucun mot d'explication. Est-ce volontaire ? Une erreur ? De telles modifications doivent être signalées dans les 15 jours qui suivent la fin des compétitions.

Un récapitulatif des engagements a été affiché la semaine dernière pour permettre une vérification par les clubs et de corriger d'éventuels oublis, erreurs.

**Rectificatifs au PV du 21 juin 2019 :**

Loison sur Créquoise et Auchy les Hesdin ne sont pas en infraction vis-à-vis de l'article 9 de l'annexe 13 de nos RG. En effet le Groupement Loison Auchy remplit les critères demandés. De même Le Portel GPF n'est pas en infraction vis-à-vis du même règlement.

Le club de Verte Vallée reçoit à Conteville les Boulogne et non à Wierre Effroy.

**Dissolutions de club :**

Boulogne Gazélec, Groupement Jeunes Loison sur Créquoise Auchy les Hesdin.

**Arrivée d'un autre District :**

Steenbecque Morbecque (Flandres), niveau D4, et reçoit sur le terrain de Morbecque.

**Ne pourront accéder au niveau supérieur en fin de saison 2019/2020 :**

**D4** : St Omer US D, Isques.

**D5** : St Tricat, Boulogne USCO C, Audruicq C, Racquinghem B.

**D6** : Théroouanne B, Fauquembergues, Audruicq D, Le Parcq/Vieil Hesdin.

**D7** : Verchocq Ergny Herly D, Calais SO D, Wizernes D, Dohem Avrout Cléty D.

**Futsal D1** : Sangatte, Longuenesse Futsal.

**Futsal D2** : Wardecques Futsal B, Longuenesse Futsal B, Rinxent Futsal B.

**Féminine** : Groupement Canche Foot Féminin.

Ces interdictions réglementaires font suite à un refus d'accession, une demande de rétrogradation ou une équipe du club est « bloquée » au niveau immédiatement supérieur ou l'équipe supérieure dans la hiérarchie du club est au même niveau pour la D7 (D2 en futsal).

**Bordereaux arrivés hors délai :**

Arques Futsal, Blaringhem US, Bomy US, Brêmes les Ardres RC, Calais Beau Marais F, Calais Beau Marais Futsal, Calais Petit Courgain AS, Coquelles SC, Cucq AS, Dohem Avroult Cléty US, Ecques Heuringhem FC, Frethun Futsal, Fruges AS, Groupement Canche Féminin US, Groupement Opale Foot, Groupement Sporting FC, Herbelles Pihem Inghem ES, Isques FC, Le Parcq JS, Le Portel US, Longfossé FLC, Longuenesse Mala Foot, Nordausques FC, Offekerque FC, Preures Zoteux FR, Renescure JS, St Léonard ES, St Martin au Laërt AS, Sangatte FC, Seningham ASC, Tatinghem FC, Wailly Beaucamp FC, Wicquinghem AS, Wizernes FC.

Ces clubs se verront imputer l'amende prévue dans ce cas à notre barème financier.

**Bordereaux non reçus à ce jour :**

Aucun.

**Ententes enregistrées à ce jour :**

**Senior :** Le Parcq/Viel Hesdin.

**Féminine :** aucune

**Futsal :** aucune

**U19 :** aucune.

**U17 :** Enquin les Mines/Fauquembergues, Hardingham/Colembert, Fruges/Créquy Planquette.

**U16 :** Camiers/Dannes.

**U15 :** Camiers/Dannes, Coulogne/Les Attaques, Fauquembergues/Fruges.

**U14 :** Condette/St Léonard, Les Attaques/Coulogne.

**U13 :** Camiers/Dannes, Fruges/Fauquembergues, Fillièvres/Vieil Hesdin.

**U11 :** Camiers/Dannes, Les Attaques/Coulogne, Vieil Hesdin/Fillièvres

Il est rappelé qu'un club ne peut être en entente pour une catégorie d'âge et avoir en plus une équipe à lui seul dans la même catégorie d'âge. De même une entente ne peut avoir plusieurs équipes dans la même catégorie d'âge.

Les distances ont été contrôlées (25 kilomètres entre les deux clubs, plus courte Via Michelin). Il restera à vérifier si chacun des deux clubs a au moins un licencié dans la catégorie de l'entente. Cela sera fait début septembre.

**Infraction Article 9 de l'Annexe 13 de nos RG :** Après l'enregistrement des bordereaux d'engagements, certains clubs ne répondent pas aux critères du nombre obligatoire d'équipes à avoir.

Ces clubs ont jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour se mettre en conformité par :

-l'ajout d'équipe(s) senior, jeunes ou féminines.

-l'engagement d'équipes U9 (une équipe U9 compte pour un ½ point dans le respect de certaines conditions).

-il y aura encore possibilité d'engager des équipes U11/U13 en 2<sup>ème</sup> phase pour se mettre en conformité mais elles ne compteront que pour un ½ point.

Cette situation sera revue à la fin de saison car un club doit **commencer et terminer** avec ce nombre obligatoire d'équipes (ou ajout d'U11/U13 dès le début de la 2<sup>ème</sup> phase).

Dans la liste ci-dessous entre les parenthèses figure le manque à combler, par équipe senior on entend senior masculin herbe :

**1<sup>ère</sup> saison d'infraction :** (rappel : accession impossible pour l'équipe senior A en fin de saison 2019/2020 et ce quel que soit son classement) : Berck Genty (manque une équipe), Boisjean et Brimeux et Campagne les Hesdin et Gouy St André et Wailly Beaucamp (manque deux équipes jeunes ou féminines au Groupement Canche Authie), Calais SO (manque une équipe jeune ou féminine), Camiers (manque une équipe jeune ou féminine), Conteville Wierre Effroy (manque une équipe senior), Crémarest (manque une équipe jeune ou féminine), Esquerdes (manque une équipe senior), Frencq (manque une équipe jeune ou féminine),

Merlimont (manque une équipe jeune ou féminine), Nordausques (manque une équipe senior), Steenbecque Morbecque (manque une équipe jeune ou féminine), Vieille Eglise (manque une équipe jeune ou féminine).

**2<sup>ème</sup> saison (et plus) d'infraction** : (rappel : accession impossible pour l'équipe senior A en fin de saison 2019/2020 et rétrogradation d'un niveau de division de cette équipe pour la saison 2020/2021 et ce quel que soit son classement) : Bonningues les Calais (manque une équipe), Coulomby (manque une équipe), Les Attaques (manque une équipe senior), Racquinghem (manque une équipe jeune ou féminine).

**Attention les obligations ont changé depuis la saison dernière et pour pouvoir accéder en fin de saison, le club concerné doit déjà avoir le nombre d'équipes exigé pour le niveau supérieur.**

Club dans ce cas : Alincthun (manque une équipe), Bellebrune (manque une équipe), Blangy sur Ternoise (manque une équipe senior), Boulogne Municipaux (manque une équipe jeune ou féminine), Brêmes les Ardres (manque une équipe jeune ou féminine), Calais AS (manque une équipe jeune ou féminine), Calais Opale Bus (manque une équipe), Calais Petit Courgain (manque une équipe), Dannes (manque une équipe jeune ou féminine), Ecques Heuringhem (manque une équipe jeune ou féminine), Grigny (manque une équipe), Guemps (manque une équipe), Hucqueliers (manque une équipe), Landrethun les Ardres (manque une équipe), Le Portel AS (manque une équipe), Le Portel GPF (manque une équipe jeune ou féminine), Loison sur Créquoise (manque une équipe jeune ou féminine), Nieurlet (manque une équipe), Outreau US (manque une équipe), Polincove (manque une équipe), Preures Zoteux (manque une équipe senior), St Tricat (manque une équipe senior), Thiembronne (manque une équipe jeune ou féminine), Tubersent (manque une équipe senior), Vallée de la Course (manque une équipe), Zutkerque (manque une équipe).

La situation de tous les clubs sera revue après la réception des engagements jeunes pour le 31/08/19 pour information.

**Couleurs** : Voir PV sur le site.

**Terrains/Salles** : La désignation d'une aire de jeu pour chaque équipe est obligatoire, certains clubs l'ont oubliée. L'amende prévue à notre barème financier pour non désignation du terrain/salle (30 euros) sera imputée aux clubs suivants : Longuenesse Futsal, Le Portel US.

En raison de travaux sur son terrain annexe (jusqu' en décembre ?), certaines équipes du club de Blendecques recevront sur le terrain de l'ancien club d'Arques ASCAI. A noter qu'il n'y aura pas de douche.

Des travaux vont se dérouler sur les installations de Pont de Briques à partir de septembre et pour la saison, l'entrée et les vestiaires seront salle d'Audisques, attenante au terrain.

Il n'y a pas d'obligation réglementaire que ces affectations paraissent sur notre site.

Nous invitons les clubs à consulter le site (championnats, agenda) ou Footclubs pour connaître le terrain de jeu et la nature du revêtement.

En District, il n'y a pas de notion de terrain de repli. Pour le Foot à 11 et U13 D1, tout changement doit être validé par le District. Si cela fait suite à une dégradation subite de l'aire de jeu, un changement de terrain est possible si toutes les parties en présence sont d'accord (les deux équipes et le corps arbitral). Dans ce cas, cela doit être stipulé sur la feuille annexe et signée par les personnes responsables (arbitres, capitaines ou dirigeants). Pour le Foot à Effectif Réduit (sauf U13 D1), merci de prévenir l'adversaire dans un délai raisonnable.

Certains clubs ne sont pas en conformité avec nos RG concernant le classement de leurs installations. Cela pourrait occasionner une non accession en fin de saison et ce quel que soit le classement de l'équipe. Nous invitons ces clubs à se rapprocher de notre commission des installations sportives pour étudier leur dossier, voire pour une application du dernier paragraphe de l'Article 100 de nos RG.

Concernant le classement du terrain par rapport au niveau de pratique de chaque équipe, le point sera fait une fois toutes les données saisies dans Foot2000 et fera l'objet d'un PV d'ici mi-septembre.

## Dérogations horaires :

Il est rappelé que les dérogations accordées ne sont valables que pour les rencontres de championnat et ce pour toutes les catégories. Comme il est inscrit dans nos RG, plus aucune dérogation pour la saison ne sera accordée ou modifiée une fois ce PV affiché sur notre site, sauf erreur rédactionnelle de notre part, pour les seniors (masculins, féminines, futsal) et le FER (U11 et U13).

Pour les catégories jeunes à 11 et 15 à 8, il n'y aura plus possibilité de changer d'horaire après la parution des groupes de ces catégories (début septembre).

Certaines équipes Jeunes (à 11 ou FER) souhaitent recevoir **plus de 45 minutes avant l'horaire officiel de la catégorie**. Si un club visiteur pense avoir des difficultés pour être sur place à cet horaire souhaité, il doit en avertir la Commission **avant** le début des compétitions. Des équipes U11/U13 souhaitent recevoir le samedi matin, cela n'est possible qu'en accord avec l'adversaire, et doit être signalé au District par une dérogation via Footclubs.

**Attention pour le FER, hors U13 D1, quand les clubs reportent une rencontre, celle-ci doit être jouée dans les 15 jours qui suivent la date initiale et ne pas oublier d'en avertir le District par une dérogation via Footclubs.**

Rappel des horaires officiels :

### Senior :

**D1 à D3** : dimanche 15H00,

**D4**: dimanche 15H00, ou 10H30 si pas d'équipe jeune ou féminine le dimanche matin (dans ce cas 8H45).

**D5** : dimanche 10H30 si pas d'équipe jeune ou féminine le dimanche matin (dans ce cas 8H45). Possibilité de jouer à 15H00.

**D6 et D7** : dimanche 10H30 si pas d'équipe jeune ou féminine le dimanche matin (dans ce cas 8H45).

**Futsal/Foot Loisirs** : du lundi au vendredi en soirée.

**Féminine** : dimanche 10H30.

### Jeune :

**U19, U17, U16, U15, U14** : samedi 15H30. Possibilité pour les U16 et U17 le dimanche à 10H30.

**U13, U11** : samedi 14H15.

Voici les modifications d'horaires souhaitées et validées par la commission par niveau :

**D1** : toutes à 15H00.

**D2** : toutes à 15H00.

**D3** : toutes à 15H00.

**D4** : toutes à 15H00 sauf Helfaut, Esquerdes, Arques C, Equihen B, Colembert, Le Portel AP B, Crémarest, Hesdin l'Abbé B, Condette B, Attin C, St Quentin Blessy B, Desvres C, Longuenesse JS D, Fruges B, Calais Beau Marais C, Wizernes, Isques, St Omer US D, Cucq C, Sangatte B, Coquelles C, Eperlecques C, Le Portel US B, Fort Vert C à 10H30. Etaples HV C 13H00.

**D5** : toutes à 10H30 sauf Loison sur Créquoise, Conchil le Temple B, Roquetoire B, Ruminghem, Elinghen, Licques B, Berck Genty, Landrethun le Nord B, Dannes B, Blangy sur Ternoise, Wailly Beaucamp, St Martin au Laërt B, Wissant à 15H00. Calais Grand Pascal D à 8H45.

**D6** : toutes à 10H30 sauf Outreau US, Calais Beau Marais D à 8H45

**D7** : toutes à 10H30 sauf Surques C, Calais Beau Marais E, Wizernes C et D à 8H45. Desvres E à 10H00.

**Futsal** : D1 : Calais Jeunes Beau Marais Futsal jeudi 20H45, Outreau JS mardi 20H00, Wimereux Futsal lundi 20h30, Calais Union B vendredi 20H00, Oye Plage Futsal B mardi 20H00, Longuenesse Futsal jeudi 21H00, Arques Futsal mardi 21H00, Frethun Futsal jeudi 21H00, Sangatte mardi 20H00, Watten Futsal lundi 20H45.

D2 : Guines Cornailles lundi 20H30, Wimille Gazémetz B jeudi 20H30, Wimereux Futsal B vendredi 20H30, Calais Union C vendredi 20H00, Marck jeudi 20H30, Oye Plage Futsal C mardi 20H00, Ruminghem Futsal jeudi

20H00, Wardrecques Futsal A et B mercredi 20H30, Montreuil lundi 20H00, Rinxent Futsal A et B jeudi 20H30, Calais Jeunes Futsal B jeudi 20H45, Longuenesse Futsal B jeudi 21H00, Fruges mardi 20H30, Frethun Futsal B jeudi 21H00.

**Féminine à 11** : toutes à 10H30 sauf Mametz samedi 15H00, St Martin Boulogne samedi 18H00, Marck dimanche 11H00.

**Féminine à 8** : toutes à 10H30 sauf Coyecques samedi 15H00, Ardres, Maresquel, Verthon B samedi 15H30, Créquy Planquette, Vieille Eglise samedi S 16H00, Calais Caténa samedi 17H00, Surques, Bonningues les Ardres, samedi 17H30, Bourthes B dimanche 15H00.

**U19** : toutes à 15H30 sauf Outreau AS 18H00, Boulogne ESL 17H30, Guines Marais 15H00, Coquelles 16H15.

**U17** : toutes à 15H30 sauf Ardres, Arques 17H30, Montreuil, Desvres 15H00.

**U16** : toutes à 15H30 sauf Outreau AS, Groupement Lys Aa Foot 16H00, Longuenesse JS 14H30.

**U15** : toutes à 15H30 sauf Outreau AS A 16H00 B 18H00, Etaples AS B 17H30, Desvres A 15H00, Longuenesse JS A 14H30 B 16H30, Groupement Lys Aa Foot 14H30.

**15 à 8** : toutes à 15H30 sauf La Capelle les Boulogne B, St Omer US B 14H00.

**U14** : toutes à 15H30 sauf Montreuil A et B, Coquelles 15H00, Longuenesse JS 14H30.

**U13** : toutes à 14H15 sauf Théroouanne 14H30, Surques A et B 14H00, Blériot A, B et C 14H00, Ste Marie Kerque 15H00, Marck A et B 13H15 C 15H45, Bezinghem 15H30, Boulogne ESL A et B 14H00, Coulogne A et B 14H00 C,D et E 15H15, Audruicq A et B 14H30, Campagne les Guines 15H30, Boulogne USCO A, B, C et D 13H45, Calais Hauts de France A, B et C 15H30, Pont de Briques 14H00, Le Portel St A,B, C, D et E 13H30, Hesdin A et B 15H30, Le Touquet C 13H00, Longuenesse JS A, B, C et D 15H30, Les Attaques 14H00, St Martin au Laërt 14H30, Blaringhem C 15H30, St Omer US A, B, C, D et E 14H00, Groupement Sporting A et B 15H30, Groupement Canche Authie A et B 14H30.

**U11** : toutes à 14H15 sauf St Martin au Laërt 14H30, Les attaques/Coulogne 14H00, Ardres 14H30, Le Portel St A, B et C 13H30, Etaples AS D 15H30, Pont de Briques 14H00, Boulogne USCO A, B et C 13H45, Tournehem 15H30, Boulogne ESL A et B 14H00, Marck A et B 15H00 C 13H45, Ste Marie Kerque 15H00, Blériot A, B et C 14H00, Surques 14H00, Groupement Seninghem Nielles Vaudringhem B 14H30, Marquise A 13H45, St Omer US A, B, C et D 14H00, Groupement Canche Authie A et B 14H30.

**Calendrier Général** : La commission passe ensuite à l'élaboration du calendrier général, suite au retour des clubs reçus, l'expérience de la pause hivernale est reconduite pour cette saison voire la saison prochaine. Pour le calendrier des féminines, il est tenu compte des nouvelles consignes imposées par la Ligue (barrages d'accession) et du nombre d'équipes engagées. Pour les jeunes à 11, deux possibilités : groupes de 6 équipes ou groupes de 10 ou 12 équipes suite à ce qui a été voté lors de notre dernière AG des clubs.

## Calendrier Général 2019/2020 District Côte d'Opale

Vacances scolaires	SENIOR				JEUNES				Remarques	
Féerie	Masculin	Féminine		lundi	Futsal	à 11 et 15 à 8		U13 D1	U13 D2, D3, D4 et U11	
		à 11	à 8							
24 et 25/8/19	CF			26/8						
31/8 et 1/9/19	CF			2/9		CG				
7 et 8/9/19	1A	1A		9/9		CD				
14 et 15/9/19	CF/CD	CF	6A	16/9		1A/CG		CN		Rentrée du Foot U11
21 et 22/9/19	2A	2A		23/9	CN	2A		CD		Rentrée du Foot U9
28 et 29/9/19	CF/CD/10*A/MR	CF/MR	7A	30/9	1A	3A		1A		Rentrée du Foot U7
5 et 6/10/19	3A	3A		7/10	2A	CG/CD/MR		2A		
12 et 13/10/19	CF /9A	CF/CL/MR	MR	14/10	ChD/MR	4A		3A		
19 et 20/10/19	4A	4A		21/10	CN/CL	5A		4A		
26 et 27/10/19	CF/8A	5A		28/10	3A	MR	8A	CD/MR		
1/11/19	11*/MR	CF/CL	MR			MR		MR		Toussaint
2 et 3/11/19	5A	1R		4/11	4A	MR		CD/MR		
9 et 10/11/19	6A	MR		11/11	CN/CL/MR	CD/MR		5A		
11/11/19		MR				MR		MR		Armistice 1918
16 et 17/11/19	7A	2R		18/11	ChD/MR	1A	6A	6A		
23 et 24/11/19	CD/MR	CF/CL	MR	25/11	5A	2A	7A	7A		
30/11 et 1/12/19	MR	MR		2/12	CN/CL/MR	3A	8A	CN/MR		
7 et 8/12/19	MR	MR		9/12	6A	MR	9A	CD/MR		
14 et 15/12/19	MR	ChD		16/12	7A	MR	10A	MR		
21 et 22/12/19				23/12						
25/12/19										Noël
28 et 29/12/19				30/12	Finale ChD					
1/1/20										Jour de l'An
4 et 5/1/20				6/1	8A					
11 et 12/1/20	MR	ChD		13/1	9A	MR	11A	MR		
18 et 19/1/20	MR	ChD		20/1	1R	CD/MR		CN/MR		
25 et 26/1/20	MR	ChD		27/1	CN/CL/MR	MR	1R	1A	1R	
1 et 2/2/20	MR			3/2	2R	CD/MR		2A	2R	Enduropale
8 et 9/2/20	MR	ChD		10/2	CD/MR	4A	2R	3A	3R	
15 et 16/2/20	MR			17/2	3R	MR		CN/CD/MR		
22 et 23/2/20	CD/MR			24/2	CD/MR	MR		MR		
29/2 et 1/3/20	1R			2/3	4R	MR		4A	MR	
7 et 8/3/20	2R	3R		9/3	5R	1A	3R	CN/MR		
14 et 15/3/20	3R	MR	6R	16/3	6R	2A	4R	5A	4R	
21 et 22/3/20	CD/MR	4R		23/3	CD/MR	3A	5R	6A	MR	
28 et 29/3/20	4R	5R		30/3	7R	4A	6R	7A	MR	
4 et 5/4/20	5R	CD		6/4	CD/MR	5A	7R	CD/MR		Finales Départ U13
11 et 12/4/20	CD/MR	MR	7R	13/4	MR	CD/MR		1R	MR	Pâques
13/4/20	CD/MR	MR				MR		MR	MR	
18 et 19/4/20	MR	B1		20/4	MR	MR		2R	MR	
25 et 26/4/20	6R	B2		27/4	Finale CD	MR		3R	MR	
1/5/20	CD 1/4/MR							MR		Fête du travail
2 et 3/5/20	7R	CD		4/5	8R	1R	8R	CD/MR		Finales Région U13
8/5/20	CD 1/4/MR							MR		Armistice 1945
9 et 10/5/20	8R	B3		11/5	9R	2R	9R	4R	5R	
16 et 17/5/20	9R	CD		18/5		3R		5R	6R	
21/5/20	CD 1/2					MR		MR		Ascension/journée U7
23 et 24/5/20	CD 1/2			25/5		4R	10R	6R	7R	
30 et 31/5/20		CD		1/6		CD			MR	Pentecôte
1/6/20						CD				
6 et 7/6/20	Finales CD			8/6		5R	11R	7R		
13 et 14/6/20	Finales CD (sam)	Finales		15/6						Journée U9
20 et 21/6/20				22/6						Journée festive U11/U13
27 et 28/6/20				29/6						

Légende : CF : Coupe de France, A : Aller, R : Retour, CL : Coupe de la Ligue (féminine, futsal), CD : Coupes de District, MR : Match Remis, ChD : Challenge District Futsal, 10/11 \* : ne concerne que les groupes de 11 ou 12 en senior, jeunes à 11, CG : Coupe Gambardella, CN : Coupe Nationale U13. B1, B2, B3 : barrages en féminines. Pour le calendrier Futsal est indiquée la date du lundi.

**Groupes :** La commission a essayé de tenir compte des souhaits des clubs mais bon nombre étaient hors délai. Un point de nos RG précise que ces souhaits doivent arriver dans les 15 jours qui suivent la fin des championnats.

Le tirage au sort des groupes de D1 s'est déroulé en présence des représentants des clubs suivants : Arques, Audruicq, Blaringhem, Blendecques, Calais Beau Marais, Campagne les Guines, Eperlecques, Fort Vert, Le Portel US, Montreuil, Neufchatel, Nielles les Bléquin, Oye Plage, Recques sur Hem, St Léonard, St Omer US, St Quentin Blessy, Tournehem sur la Hem, Verton, Wimille.

Excusés : Calais Grand Pascal, Etaples AS,

Absents : Attin, Berck AS, Cucq, Desvres, Equihen, Guines, Hesdin, Outreau AS,

En premier ont été tirées les équipes A, une équipe dans le groupe A puis une en B puis une en C et ainsi de suite. Ensuite fut tirées les équipes B. Ayant 6 équipes B en D1 cette saison, il y en aura 2 dans chaque groupe afin de ne pas courir le risque d'avoir 4 équipes B aux premières places ce qui pourrait empêcher une accession en Ligue de ce groupe. Ces équipes ont été réparties par tirage au sort en les attribuant aux différents groupes A-B-C de la façon suivante : une en A puis une en B puis une en C et ainsi de suite.

### Seniors :

<b>D1 A 15H00</b>	<b>D1 B 15H00</b>	<b>D1C 15H00</b>
Arques B	Berck AS	Attin
Blendecques	Blaringhem	Audruicq
Calais Beau Marais B	Calais Grand Pascal B	Campagne les Guines
Equihen	Cucq	Eperlecques
Guines ES	Desvres	Etaples AS B
Hesdin	Fort Vert	Le Portel US
Recques sur Hem	Montreuil	Neufchatel
St Léonard	Nielles les Bléquin	Outreau AS B
Tournehem sur la Hem	Oye Plage	St Quentin Blessy
Verton	St Omer US 2	Wimille

<b>D2 A 15H00</b>	<b>D2 B 15H00</b>
Rinxent	Nordausques
Landrethun le Nord	Watten
Coquelles B	St Omer ESSOR
Calais Caténa	Tatinghem B
Sangatte	St Omer US C
Blériot B	Longuenesse JS B
Calais Hauts de France	Lumbres B
Coulogne B	Quiestède
Ardres	Mametz
Recques sur Hem B	Enquin les Mines B

<b>D2 C 15H00</b>	<b>D2 D 15H00</b>
Hesdin B	Longfossé
Campagne les Hesdin	Condette
Beaurainville	St Léonard B
Conchil le Temple	Le Portel St C
Montreuil B	Outreau AS C
Attin B	St Martin les Boulogne B
Merlimont	Boulogne ESL
Etaples Haute Ville	Bourthes
Le Touquet C	Wimereux
Camiers	Marquise

<b>D3 A 15H00</b>	<b>D3 B 15H00</b>	<b>D3 C 15H00</b>
Calais Entente	Licques	Blaringhem B
Les Attaques	Longuenesse JS C	Bourthes B
Guines B	Lumbres C	Créquy Planquette
Vieille Eglise	Surques	Dohem Avroult Cléty
Fort Vert B	Tournehem sur la Hem B	Ecques Heuringhem
Guines Marais	Wavrans sur l'Aa	Fruges
Audruicq B	St Martin au Laërt	Nielles les Bléquin B
Marck C	Eperlecques B	Roquetoire
Nortkerque B	Alquines	Verchocq Ergny Herly
Calais Balzac	Campagne les Guines B	Wardrecques

<b>D3 D 15H00</b>	<b>D3 E 15H00</b>
Dannes	Ambleteuse
Auchy les Hesdin	Frencq
Cucq B	Boulogne ESL B
Huby St Leu	Desvres B
Gouy St André	Hesdin l'Abbé
Montreuil C	Le Portel AP
Rang du Fliers	Ostrohove
Verton B	Pont de Briques
Bezinghem	Wimereux B
Etaples Haute Ville B	Wimille B



<b>D4 A 10H30</b>	<b>D4 B 10H30</b>	<b>D4 C 15H00</b>
Wizernes	Hesdin l'Abbé B	Calais Beau Marais C 10H30
Esquerdes	Condette B	Calais Grand Pascal C
Helfaut	Isques	Calais SO
Longuenesse JS D	Desvres C	Coquelles C 10H30
St Quentin Blessy B	Equihen B	Fort Vert C 10H30
Colembert	Attin C	Frethun
St Omer US D	Le Portel US B	Guines Marais B
Eperlecques C	Cucq C	Hardinghem
Fruges B	Le Portel AP B	Oye Plage B
Arques C	Crémarest	Sangatte B 10H30

<b>4 D 15H00</b>	<b>D4 E 15H00</b>	<b>D4 F 15H00</b>
Racquinghem	Neufchatel B	Ambleteuse B
Wardrecques B	Etaples AS C	Conteville les Boulogne
Blendecques B	Brimeux	Etaples Haute Ville C 13H00
St Omer ESSOR B	Campagne les Hesdin B	Hallines
Steenbecque Morbecque	Berck AS B	La Capelle les Boulogne
Quiestède B	Samer	Marquise B
Herbelles Pihem Inghem	Longfossé B	Rinxent B
Renescure	Boisjean	St Martin les Boulogne C
Longuenesse Mala Foot	Beaurainville B	Vieil Moutier
Thérouanne	Fillièvres	Wavrans sur l'Aa B
Watten B		

Avec l'arrivée chez nous du club de Steenbecque Morbecque, son équipe A est intégrée en D4, son niveau en Flandres. Pour ne pénaliser aucune équipe, la commission décide de porter le niveau D4 à 61 équipes et ce dernier sera ramener à 60 équipes au terme de la saison 2019/2020 (voir tableau des montées-descentes).

<b>D5 A 10H30</b>	<b>D5 B 10H30</b>	<b>D5 C 10H30</b>	<b>D5 D 10H30</b>
Ruminghem 15H00	Blendecques C	Thiembronne	Berck Genty 15H00
Calais Entente B	Bonningues les Ardres	Blaringhem C	Blangy/Ternoise 15H00
Brêmes les Ardres	St Martin au Laërt B 15H00	Enquin les Mines C	Brimeux B
Audruicq C	Arques D	Dohem AC B	Conchil le Temple B 15H00
Nortkerque C	Racquinghem B	Créquy Planquette B	Cucq D
Coulogne C	Watten C	Mametz B	Hesdin C
Calais Hts de France B	Recques sur Hem C	Roquetoire B 15H00	Huby St Leu B
Licques B 15H00	St Omer ESSOR C	St Quentin Blessy C	Loison/Créquoise 15H00
Vieille Eglise B	Helfaut B	Verchocq EH B	Merlimont B
Ardres B	Tatinghem C	Coyecques	Wailly Beaucamp 15H00

<b>D5 E 10H30</b>	<b>D5 F 10H30</b>	<b>D5 G 10H30</b>
Preures Zoteux	Boulogne Municipaux	Blériot C
Condette C	Rinxent C	Bonningues les Calais
Tubersent	Le Portel GPF	Calais AS
Equihen C	Coulomby	Calais Caténa B
Camiers B	St Léonard C	Calais Grand Pascal D 8H45
Longfossé C	Wimereux C	Elinghen 15H00
Bourthes C	Surques B	Landrethun le Nord B 15H00
Vieil Moutier B	Ambleteuse C	Marquise C
Dannes B 15H00	Boulogne ESL C	St Tricat
Bezinghem B	Boulogne USCO C	Wissant 15H00

<b>D6 A 10H30</b>	<b>D6 B 10H30</b>	<b>D6 C 10H30</b>
Campagne les Guines C	Landrethun les Ardres	Blendecques D
Vieille Eglise C	Eperlecques D	Ecques Heuringhem B
Exempt	Nieurlet	Herbelles Pihem Inghem B
Guines ES C	Polincove	Longuenesse Mala Foot B
Ste Marie Kerque	St Omer ESSOR D	Quiestède C
Ardres C	Alquines B	Renescure B
Fort Vert D	Audruicq D	St Martin au Laërt C
Coulogne D	Zutkerque	Thérouanne B
Guemps	Boisdinghem ZMN	Wardrecques C
Balinghem	Tournehem sur la Hem C	Wizernes B

<b>D6 D 10H30</b>	<b>D6 E 10H30</b>	<b>D6 F 10H30</b>
Hucqueliers	Exempt	Crémarest B
Fruges C	Rang du Fliers B	Desvres D
Lumbres D	Le Parcq/Vieil Hesdin	Etaples Haute Ville D
Seninghem	Grigny	Frencq B
Bomy	Verton C	Hesdin l'Abbé C
Fauquembergues	Boisjean B	Isques B
Vaudringhem	Maresquel	Neufchatel C
Wavrans sur l'Aa C	Loison sur Créquoise B	Pont de Briques B
Nielles les Bléquin C	Auchy les Hesdin B	Exempt
Setques	Fillièvres B	Vallée de la Course

<b>D6 G 10H30</b>	<b>D6 H 10H30</b>
Alincthun	Calais Beau Marais D 8H45
Ostrohove B	Calais Opale Bus
Bellebrune	Calais Petit Courgain
Colembert B	Calais SO B
Le Portel US C	Coquelles D
Le Portel GPF B	Landrethun le Nord C
Outreau US 8H45	Réty
Le Portel AS	Sangatte C
le Portel AP C	St Inglevert
Wimille C	Calais Balzac B

<b>D7 A 10H30</b>	<b>D7 B 10H30</b>	<b>D7 C 10H30</b>
Calais Caténa C	Licques C	Blaringhem D
Offekerque	Wizernes D 8H45	Bomy B
Calais Beau Marais E 8H45	Bonningues les Ardres B	Coyecques B
Frethun B	St Martin au Laërt D	Dohem Avroult Cléty D
Blériot D	St Omer ESSOR E	Herbelles Pihem Inghem C
Calais SO C	Ruminghem B	Mametz C
Calais Entente C	Polincove B	Racquinghem C
Calais Hts de France C	Watten D	Roquetoire C
Calais AS B	Brêmes les Ardres B	Steenbecque Morbecque B
Exempt	Boisdinghem ZMN B	Exempt

<b>D7 D 10H30</b>	<b>D7 E 10H30</b>	<b>D7 F 10H30</b>
Senlecques	Verchocq Ergny Herly C	Boulogne Conti
Wicquinghem	Conchil le Temple C	Boulogne ESL D
Bourthes D	Merlimont C	Boulogne Municipaux B
Dohem Avroult Cléty C	Wail	Desvres E 10H00
Lottinghem	Exempt	Exempt
Thiembronne B	Maresquel B	La Capelle les Boulogne B
Setques B	Créquy Planquette C	Samer B
Verchocq Ergny Herly D	Gouy St André B	St Martin les Boulogne D
Wizernes C 8h45	Vallée du Bras de Brosne	Surques C 8H45
Hallines B	Beaurainville C	Verte Vallée

<b>D7 G 10H30</b>
Ambleteuse D
Andres
Balinghem B
Calais SO D
Elinghen B
Guines Marais C
Hardingham B
Marquise D
St Inglevert B
Exempt

**Futsal :**

<b>D1 A</b>
Outreau JS mardi 20H00
Sangatte mardi 20H00
Frethun Futsal jeudi 21H00
Calais Jeunes Beau Marais Futsal jeudi 20H45
Calais Union Futsal B vendredi 20H00
Oye Plage Futsal B mardi 20H00
Watten Futsal lundi 20H45
Arques Futsal mardi 21H00
Longuenesse Futsal jeudi 21H00
Wimereux Futsal lundi 20H30

<b>D2 A</b>	<b>D2 B</b>
Calais Jeunes Beau Marais Futsal mercredi 20H30	Wardrecques Futsal mercredi 20H30
Calais Union Futsal C vendredi 20H00	Fruges mardi 20H30
Oye Plage Futsal C mardi 20H00	Montreuil lundi 20H00
Marck jeudi 20H30	Wimille Gazemetz B jeudi 20H30
Ruminghem Futsal jeudi 20H00	Wimereux Futsal B vendredi 20H30
Longuenesse Futsal B jeudi 21H00	Rinxent Futsal B jeudi 20H30
Wardrecques Futsal B mercredi 20H30	Guines Cornailles lundi 20H30
Rinxent Futsal jeudi 20H30	Frethun Futsal B jeudi 21H00
Exempt	Exempt
Exempt	Exempt

**Foot Loisir :**

A ce jour, un seul club a engagé une équipe : Sangatte. Donc pas de compétition de créée,

### Féminines :

Devant le nombre d'équipes engagées en féminine à 11 et suite aux changements (barrage d'accession) imposés par la Ligue, la commission propose une compétition en deux groupes de six équipes et barrages finaux pour le classement général de la catégorie. A noter que pour accéder en Ligue (R3), le club doit avoir le label bronze féminin.

Suite à sa demande de rétrogradation, à l'intersaison, le Groupement Féminin de la Canche ne peut accéder en R3, donc si cette équipe était qualifiée pour les barrages d'accession, elle serait remplacée par la suivante. Il en est de même si une équipe qualifiée pour ces barrages n'aurait pas le label bronze féminin.

<b>D1 A 10H30</b>	<b>D1 B 10H30</b>
Calais Grand Pascal B	Verton
Marck D 11H00	Gpt Féminin de la Canche
Guines Marais	Bourthes
Longuenesse JS	Le Portel St
St Omer US B	St Martin les Boulogne S 18H00
Mametz S 15H30	Marquise

Pour le foot à 8 afin d'équilibrer les groupes et d'éviter de longs déplacements, la commission part sur une compétition avec trois groupes de 6 ou 7 équipes.

<b>D1 A à 8 10H30</b>	<b>D1 B à 8 10H30</b>	<b>D1C à 8 10H30</b>
Calais Beau Marais	Coyecques S 15H00	Bezinghem
Calais Grand Pascal C	Ardres S 15H30	Bourthes B D 15H00
Wissant	Recques sur Hem	Créquy Planquette S 16H00
Landrethun le Nord	Bonningues les Ardres S 17H30	Maresquel S 15H30
Calais Caténa S 17H00	Guines ES	Hesdin B
Guines Marais B	Surques S 17H30	Verton B S 15H30
Vieille Eglise S 16H00	Exempt	Preures Zoteux
Exempt	Exempt	Exempt

Suite à cela les équipes d'un même rang de classement se rencontreront de la façon suivante : 1<sup>ère</sup> journée groupe A reçoit groupe B, 2<sup>ème</sup> journée groupe B reçoit groupe C, 3<sup>ème</sup> journée groupe C reçoit groupe A.

### Jeunes :

Pour les compétitions jeunes U14 à U19, les engagements doivent être **arrivés pour le 31 août** au District, privilégiez l'envoi par mail sécurisé.

Le calendrier général donné plus haut sera affiné en fonction du nombre d'équipes engagées par catégorie d'âge et affiché sur le site ensuite.

**U13 D1 :**

<b>U13 D1 A 14H15</b>	<b>U13 D1 B 14H15</b>
Calais Grand Pascal	Marquise
Calais Hauts de France 15H30	Boulogne USCO 13H45
Coquelles	Outreau AS
Coulogne 14H00	Le Portel St 13H30
Marck 13H15	Le Touquet
Lumbres	Etaples AS
Longuenesse JS 15H30	Montreuil
St Omer US 14H00	Berck AS
Blaringhem	Hesdin 15H30
Exempt	Exempt

Pour la compétition U13 D1, en application des textes votés lors des différentes AG :

Lors de la première phase chaque équipe rencontrera les autres équipes du groupe en match simple suivant le calendrier établi.

Seront qualifiées pour la poule d'accèsion, qui se déroulera en match aller-retour, les équipes classées à la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chacune des deux.

***Concernant les compétitions seniors, futsal, féminines et jeunes, la commission est toujours prête à prendre les engagements d'équipes dans la mesure des places disponibles et du respect de nos RG. Mais cela dans des délais raisonnables. Donc si des clubs voulaient ajouter des équipes, hâtez-vous !***

**Tableaux des mouvements de fin de saison :**

Senior :

Ce tableau est affiché dans un PV annexe pour une question technique de mise en page.

**Futsal :****Mouvements Futsal fin de saison 2019/2020**

D1 :

<b>Nombre d'équipes 2019/2020</b>	10	10	10	10
Nombre de montée en R2	1	1	1	1
Nombre de descente(s) de R2	0	1	2	3
Nombre de montées de D2	4	4	4	4
Nombre de descente(s) en D2	3	4	5	6
<b>Nombre d'équipes 2020/2021</b>	10	10	10	10

D2 :

<b>Nombre d'équipes 2019/2020</b>	en fonction des engagements (2 groupes)			
	Nombre de montées en D1	4	4	4
Nombre de descente(s) de D1	3	4	5	6
<b>Nombre d'équipes 2020/2021</b>	en fonction des engagements			

Ce tableau peut être revu avant le début des championnats en fonction d'arrivée(s) supplémentaire(s) ou de retrait(s) d'équipe(s), si cela entraîne l'ajout ou le retrait d'un groupe au niveau D2.

Ce tableau peut être revu avant le début des championnats en fonction d'arrivée(s) supplémentaire(s) ou de retrait(s) d'équipe(s), si cela entraîne l'ajout ou le retrait d'un groupe au niveau D2.

Jeune : le District a une accession en U15, U16, U17 et U18 Ligue. Le premier d'U14, U15, U16, U17 D1 de la deuxième phase (ou de la phase unique si moins de 13 engagés dans la catégorie) accédera en Ligue de la catégorie d'âge suivante pour la saison 2020/2021.

En U13, cinq équipes (sous réserve d'approbation par le Conseil de Ligue) accèderont en U14 Ligue pour la saison 2020/2021.

Quand il y a plusieurs groupes en D1 et une seule accession en Ligue, il n'y aura pas de match de barrage mais sera utilisé le principe du mini-championnat entre l'équipe concernée et les 4 équipes les mieux classées (autre qu'elle) de chaque groupe.

Féminines à 11 : notre District dispose d'une accession vers la Ligue. Pour accéder en R3 Ligue, après barrages, le club doit avoir au minimum le label bronze féminin.

**Mutés supplémentaires** : Suite à la parution du PV de la Commission du Statut de l'Arbitrage, certains clubs ont le droit à un, voire deux mutés supplémentaires. Comme il a été indiqué dans ce PV, l'attribution de ce droit doit être signalée au District (la Ligue quand l'équipe A est en Ligue avec copie au District) pour le 20/08/19 faute de quoi ce droit sera perdu. Un tableau récapitulatif paraîtra avant le début des compétitions (1<sup>er</sup> tour de Coupe de France).

Prochaine réunion sur convocation

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure : article 152 des Règlements Généraux de notre District).

Le Président

D. Hary

Le Secrétaire

F Poret